



SMVS / VSÄG
Société Médicale du Valais
Walliser Ärztegesellschaft

Sion, le 11.2.2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : La Société Médicale du Valais (SMVS) lance une Pétition pour des soins médicaux ambulatoires de qualité pour tous

Diverses décisions politiques, tarifaires et sociétales ont conduit ces dernières années à une **mise en danger de la prise en charge médicale dans le canton du Valais**. Malheureusement, les multiples appels, mises en garde et propositions faites par la Société Médicale du Valais (SMVS) ont été largement ignorés à ce jour. Pire, les caisses-maladie valaisannes et suisses continuent de bloquer des adaptations tarifaires indispensables et urgentes.

Aujourd’hui, nous assistons à une dégradation critique de la prise en charge des patients et les signaux d’alarme se multiplient :

- Des délais d’attente de plus en plus longs pour les patients, des cabinets de médecins généralistes et de spécialistes surchargés dont la relève n’est pas assurée, des patients qui ne trouvent pas de médecin de famille, des salles d’opération fermées pour manque de personnel et des urgences surchargées reflètent la pénurie de personnel à différents niveaux.
- D’autre part, de plus en plus de contraintes administratives et des régulations politiques contraignantes – soi-disant contrôles de qualité, surveillance des patients et des prestataires de soins de plus en plus poussée, limitations de la liberté de choix du médecin et des traitements - rendent de plus en plus difficile de prendre en charge de façon adéquate les patients.
- Une diminution du temps disponible pour une prise en charge adéquate des patients couplée à une augmentation des contraintes administratives conduit paradoxalement à une augmentation de coûts de la santé inutiles ! Les conditions-cadres nécessaires à un fonctionnement du système sanitaire optimal et en réseau se dégradent aussi, notamment du fait que les caisses-maladie par leur politique de blocage des négociations et des tarifs, mettent à mal les structures privées et indépendantes non-subsventionnées.

Afin de sortir de la situation critique actuelle, un changement de culture de fonds s’impose et des mesures de correction urgentes doivent être prises. Alors que des grèves de médecins et du personnel soignant ont ébranlé différents pays voisins, la SMVS ne souhaite pas prêter par de telles mesures les patients qui souffrent déjà de la situation actuelle.

En lieu et place, la Société Médicale du Valais (SMVS) lance à l’attention du Grand Conseil et du Conseil d’Etat Valaisan cette Pétition pour garantir des soins médicaux ambulatoires de qualité pour tous.

Par cette pétition nous demandons au Grand Conseil et au Conseil d’Etat du canton du Valais de mettre en route dès 2023 les mesures concrètes suivantes contre la pénurie de médecins, de personnel soignant et paramédical :

1) PLUS DE FLEXIBILITÉ – MOINS DE RÉGULATIONS INUTILES ET NOCIVES !

Promouvoir une formation basée sur les compétences des médecins, des assistantes médicales et des professionnels de la santé. Pour cela, entre autres :

- Intervenir pour l’arrêt du numerus clausus pour la formation des médecins.
- Régler la rémunération des psychothérapeutes en formation.

- Exiger des autorisations de pratiques exceptionnelles au niveau fédéral pour le personnel soignant étranger qualifié (médecins, infirmiers et autres prestataires) en cas de pénurie avérée.
- Garantir les ressources nécessaires et l'accès aux domaines de la digitalisation, cybersécurité et télémédecine pour tous les professionnels de la santé en Valais.

2) POUR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE DE TOUS LES PARTENAIRES DU SYSTÈME SANITAIRE !

Créer des conditions-cadres égalitaires pour le domaine de la santé public et privé/indépendant (PME).

- Instaurer des adaptations tarifaires en tenant compte de l'augmentation des coûts salariaux, du renchérissement et des coûts administratifs de façon équitable dans le domaine public et privé !
- Fixer la valeur du point TARMED applicable aux médecins extrahospitaliers à une valeur au moins égale à celle appliquée au secteur hospitalier – pour assurer la relève médicale ambulatoire en Valais !
- Grâce à l'adaptation des conditions-cadres, permettre aux médecins valaisans de travailler moins de 50 h par semaine ou à temps partiel dans de bonnes conditions.

3) POUR DES COLLABORATIONS CONSTRUCTIVES AU LIEU DE BLOCAGES DANGEREUX !

Garantir des ressources et moyens suffisants pour la santé de notre population par un changement de culture : passer d'une politique des coûts de la santé à une véritable politique de la santé durable.

- Economiser en soutenant des projets de santé régionaux et la prévention.
- Changer la politique dans la collecte, la gestion, l'évaluation et l'application des données, par une approche critique et interprofessionnelle, par une culture du partenariat et de feed-back continu entre les fournisseurs des données et leurs utilisateurs – en bref : promouvoir la littératie des données.
- Exiger des assurances-maladie qu'elles soutiennent des projets innovants de réseaux entre prestataires régionaux et patients.

Nous remercions la population, les patients et tous les partenaires du domaine de la santé valaisans et suisses de leur soutien important et indispensable pour cette pétition ! La pétition peut également être signée par des personnes sans droit de vote en Suisse ainsi que par des personnes habitant hors canton.

La signature de la pétition peut se faire directement sur le site de la SMVS (www.smvs.ch). L'affiche et le formulaire papier peuvent être téléchargés sur le site de la SMVS. Les formulaires seront aussi disponibles dans les cabinets médicaux valaisans et auprès de différents partenaires qui soutiennent cette pétition comme l'ARAM (Association Romande des Assistantes Médicales), l'ASI - VS (Association Suisse des infirmières/infirmiers, Section VS), l'OWAeG (Société Médicale du Haut-Valais), OPV (Association des physiothérapeutes du Haut-Valais), APVs (Association des Psychologues du Valais).

Pour toute question complémentaire, nous nous tenons volontiers à votre disposition :

Dr med. Monique Lehky Hagen
executive MBA focus healthcare, Présidente de la SMVS – Tél. 076 417 67 19

Me Dominique Sierro
Secrétaire général SMVS, Avocat et notaire, Master en économie de la santé – Tél. 079 293 54 44